

# leGrand Dijon

le journal d'information  
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise



> 3  
oct / déc 03

*Dossier*  
automne 2005  
un Zénith  
nouvelle génération



- > **Politique de la ville** La commande publique, facteur d'insertion et d'emploi
- > **Eau** Objectif qualité > **Grand Dijon** L'actualité des communes



▲ « Jour de Fête » à ciel ouvert autour du chef-d'œuvre de Jacques Tati dans les jardins de la Communauté de l'agglomération dijonnaise (Un été au ciné - 8 juillet 2003)



◀ ● ● ● Le Renouveau Urbain au cœur du séminaire mené le 4 juillet dernier par l'Association des Maires des Grandes Villes de France et la Caisse des Dépôts et Consignations, le jour de la déconstruction des 14 étages de l'immeuble Billardon.

## Le Grand Dijon

Ahuy

Chenôve

Chevigny-Saint-Sauveur

Daix

Dijon

Fontaine-lès-Dijon

Longvic

Marsannay-la-Côte

Neuilly-lès-Dijon

Ouges

Perrigny-lès-Dijon

Plombières-lès-Dijon

Quetigny

Saint-Apollinaire

Sennecey-lès-Dijon

Talant



● ● ● ➤ Coupé du ruban inaugural des bâtiments communaux d'Ouges le 5 septembre 2003, sous le regard du Maire, Paul Roizot.



▲ ● ● ● Inauguration à Chenôve le 16 septembre 2003 du premier Parking-Relais du territoire communautaire. L'occasion pour Jean Esmonin, maire de Chenôve et vice-président délégué aux transports de la Communauté d'agglomération, de saluer la pertinence d'un dispositif qui a déjà séduit plusieurs centaines d'usagers.



◀ ● ● ● Gérard Laborier, Maire de Marsannay-la-Côte, pose la première pierre de l'Esplanade Wallon, salle de gymnastique et de musique, le 4 septembre 2003.

# éditorial

## Un développement durable... et partagé

Un an et demi après la signature du contrat d'agglomération, la Communauté élargit son périmètre pour accueillir le 1<sup>er</sup> janvier 2004 cinq nouvelles communes - Bresse-sur-Tille, Bretenières, Crimolois, Hauteville-lès-Dijon et Magny-sur-Tille - qui ont décidé de rejoindre notre communauté de destin.

Dans le prolongement de cette dynamique, la Communauté d'agglomération met également en place avec les 69 collectivités concernées un Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) en vue d'organiser les territoires et de définir les relations entre les espaces urbains et périurbains.

Ainsi dotée de capacités d'intervention renforcées, elle poursuit son action en matière d'emploi, d'accueil des entreprises, d'environnement et de cadre de vie.

C'est dans cet esprit que d'importants investissements ont été engagés par l'agglomération dijonnaise : la mise aux normes de la seule usine d'incinération des ordures ménagères de notre département ; la mise aux normes de la station d'épuration Dijon-Longvic ou encore la réalisation du futur Zénith...

Autant de projets structurants et essentiels pour lesquels nous attendons le soutien, en particulier financier, de tous nos partenaires naturels : l'Etat, la Région et le Département.

Nous entendons en effet promouvoir une conception du développement qui présuppose pour les collectivités partenaires une volonté d'agir au service de l'intérêt du plus grand nombre. Faut-il rappeler que la Communauté d'agglomération représente la moitié de la population de Côte d'Or ?

La question majeure ici est bien d'assurer à la fois la cohésion sociale et le respect de l'égalité des chances entre les territoires, donc entre les citoyens.

Il est donc de notre devoir de réaffirmer que le développement est l'affaire de tous, et de porter ce message de solidarité et de progrès avec force et détermination : un développement durable, certes, mais aussi partagé... Car très vite, le développement de l'agglomération profitera à l'ensemble des Côte-d'Ors.

Le Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

## Le Grand Dijon **Actualités** p.9-15

Economie, politique de la ville, habitat, transports, environnement..., l'action de la Communauté de l'agglomération dijonnaise au quotidien

## Initiatives p.18

Chaix et Morel : portrait des deux architectes du futur Zénith de l'agglomération dijonnaise



## > dossier



# p.4-8

## Automne 2005 : Un Zénith à la Toison d'Or

## La Communauté à votre service p.16-17

Le ramassage des objets encombrants et la participation de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à différents salons : explications et invitations

En supplément dans ce journal (pages centrales) : « Aujourd'hui le tri », la lettre saisonnière de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

## Vie des communes p.19-22

L'actualité dans votre commune



## Rendez-vous p.23

Sorties, fêtes, sport, culture... l'agenda des communes et de l'agglomération



# le Grand Dijon >3 oct - déc 03

Directeur de la publication Le Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise  
> Rédaction et photographies Communauté de l'agglomération dijonnaise > Maquette - conception graphique Operationnelle Communication > Prépresse Temps réel  
> Impression Imprimerie Nationale > Distribution La Poste > Tiré à 123 000 exemplaires  
> Dépôt ISSN 1639-6626 > Dépôt légal octobre 2003.

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE  
1, rue Sainte-Anne - BP1529 - 21034 Dijon Cedex - 03 80 50 35 35



*Il manquait à Dijon une grande salle pour accueillir les concerts de rock et de variétés et les grands spectacles. Dès l'automne 2005, cette lacune sera réparée grâce à l'ouverture, dans le quartier de la Toison d'Or, d'un Zénith d'une capacité maximale de 7 000 places. Ce projet, innovant et inscrit dans une démarche de valorisation du développement durable, va à la rencontre des aspirations culturelles de nos concitoyens et renforcera l'attractivité de l'agglomération dijonnaise.*

## > La Toison d'Or un peu plus près des étoiles

Le site d'implantation du Zénith a fait l'objet d'une longue réflexion. Il fallait trouver un lieu bien desservi, facile d'accès pour les habitants de l'agglomération mais également pour les spectateurs qui arriveront en voiture de la région. Il fallait également un site non-résidentiel pour éviter de perturber le voisinage par des nuisances sonores. C'est finalement le quartier de la Toison d'Or qui a été retenu. Le terrain, situé à l'arrière du parc, présente de nombreux avantages. Il est facilement

accessible depuis la rocade Est. L'habitation la plus proche se situe à 500 mètres. Le terrain appartient déjà à la collectivité, ce qui permettra d'aller vite. Et le parking est déjà construit puisqu'on utilisera les 1 100 places du parking de feu le parc d'attractions et qu'on pourrait compter, si nécessaire, sur les quelque 3 000 places de stationnement du centre commercial. Le parking sera néanmoins agrandi pour être porté à une capacité de 1 500 places, auxquelles on ajoutera 30 places

pour des autocars de 50 passagers, un parking vélos/motos et une aire de dépose-minute. Dans sa conception architecturale, la façade du Zénith se dressera à 45 mètres de hauteur : elle s'érigera comme un signal pour les automobilistes qui empruntent la rocade. Quartier neuf où se mêlent résidences, bureaux, commerces et activités de loisirs, non loin de la Vapeur, la Toison d'Or apparaît comme un site adapté à l'accueil d'une structure de grande capacité respectueuse de son environnement. ■

## Dossier Un Zénith nou

### Un projet, un label

Ne s'appelle pas « Zénith » qui veut. Ce titre est un label, accordé par le ministère de la Culture, à des projets répondant à un cahier des charges strict. Les Zénith sont des salles modulables dont l'activité doit être tournée pour 70 % au moins vers le spectacle (pour le reste, ils peuvent recevoir diverses manifestations dont des événements sportifs). Ils obéissent à des critères précis en matière d'acoustique ou de confort des spectateurs : par exemple, toutes les places de la salle offrent une visibilité parfaite de l'ensemble de la scène et respectent une distance maximale avec la scène... Pas de mauvaise surprise quel que soit le

prix du billet. Il existe déjà onze Zénith en France ; huit nouveaux vont être construits, dont celui de Dijon (mais également à Strasbourg, à Nantes ou à Amiens). L'État participe financièrement à la construction de chaque salle : à Dijon, il devrait abonder à hauteur de 2,6 millions d'euros un projet estimé à 12 millions d'euros. Si le ministère a accordé son aval à Dijon, c'est notamment parce qu'il n'existait jusqu'alors aucune grande salle de spectacle de ce type dans le Centre-Est : Besançon et Lyon n'en possèdent pas, les plus proches se situent à Paris, à Nancy et à Saint-Étienne.





# ouvelle génération

## Automne 2005 à la Toison d'Or



### > Un projet d'envergure

*Cette nouvelle salle, dédiée aux amateurs de musique et de grands spectacles, va aussi accroître le rayonnement de la capitale régionale et favoriser des retombées économiques.*

Une grande salle de spectacles fait partie des équipements structurants d'une agglomération. Le Grand Dijon, qui n'en possédait pas, pourra s'enorgueillir, dans deux ans, d'offrir aux artistes et aux amateurs de concerts un Zénith capable d'accueillir jusqu'à 7 000 personnes. En se dotant d'un Zénith, l'agglomération dijonnaise disposera d'une large palette de salles dédiées à la musique. Le projet retenu, celui des architectes parisiens Chaix et Morel qui ont déjà réalisé le Zénith de Paris (lire

notre portrait, page 18), se distingue des autres salles équivalentes en France et renouvelle, par son caractère innovant, le genre « Zénith » né il y a vingt ans du côté de la Villette. « Nous voulions que ce projet soit réalisé par des concepteurs d'expérience, mais également qu'il soit innovant et différent de ce que l'on peut voir ailleurs », explique François Rebsamen, le président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise. Ce Zénith-là ne passera pas inaperçu. Il permettra aux artistes qui, jusqu'à présent, évitaient Dijon ou se

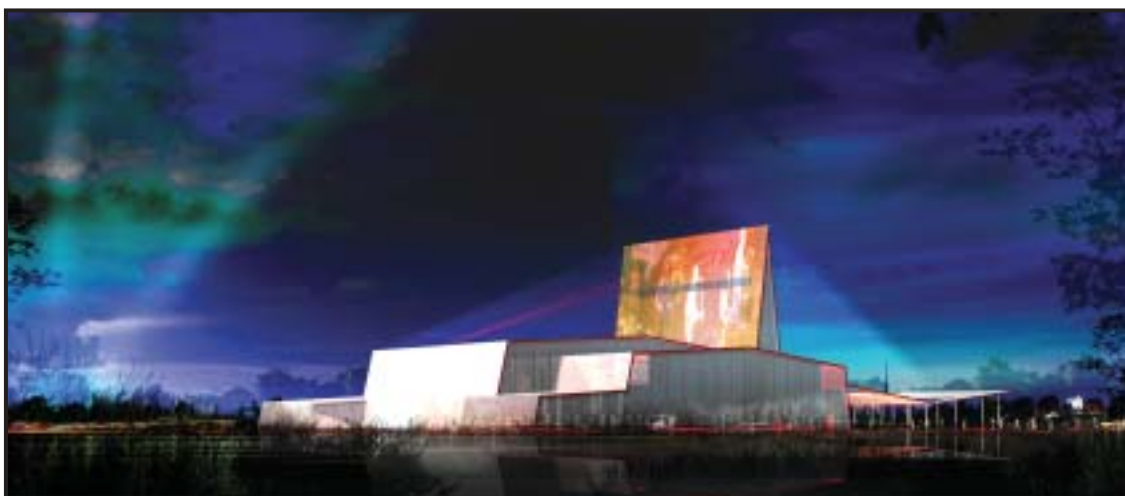
produisaient dans des conditions inadaptées au palais des sports ou au parc des expositions, de marquer une étape de choix en Bourgogne. Leurs spectateurs afflueront naturellement de l'agglomération, mais aussi de toute la Côte-d'Or et des départements alentour. « C'est la raison pour laquelle nous ne souhaitons pas que la Ville de Dijon soit le seul financeur de ce projet d'envergure régionale, contrairement à ce qui s'était passé pour l'Auditorium », précise le Président. C'est la Communauté de l'agglomération dijonnaise, dont les

compétences ont été élargies, qui porte le Zénith et le projet va bénéficier du soutien financier de l'État, du Conseil régional et, peut-être, du Conseil général, qui a été sollicité ». C'est pourquoi également le Zénith figurait dans le contrat d'agglomération signé entre la Communauté, l'État et les collectivités.

L'activité du spectacle est aussi créatrice de richesses : des dizaines d'artistes, de techniciens, de personnels d'accueil, de sécurité et d'encadrement contribuent au bon déroulement d'une soirée. ■

## Le Zénith, côté cour, côté jardin

*Une grande salle de spectacle à l'allure contemporaine, conçue pour un confort optimal des spectateurs mais aussi des artistes... Par sa dimension et son fonctionnement, le Zénith pourra accueillir les tournées les plus importantes... et les plus prometteuses.*



Imaginez une feuille de papier pliée plusieurs fois puis dépliée. Vous aurez une petite idée de l'allure générale du Zénith. La toiture et la façade du bâtiment composeront un jeu de surfaces pliées. La partie la plus émergente culminera à 45 mètres de haut, constituant un vaste mur, support éventuel pour la projection de textes ou d'images par laser.

À l'avant du bâtiment, un auvent abrite les spectateurs qui achètent leur billet ou patientent avant d'entrer dans la salle. La salle, justement : une structure en gradins et un parterre pour des spectateurs debout ou assis... Selon les configurations, le Zénith pourra accueillir 1 500 à 4 000 personnes debout, 1 600 à 5 500 spectateurs assis ou, en version mixte,

7 000 amateurs de grand spectacle. Il va sans dire que la salle sera équipée pour l'accueil des spectateurs handicapés. Dans des conditions de confort optimales, avec vue garantie sur l'ensemble de la scène pour tous les spectateurs et acoustique irréprochable. La scène, elle aussi modulable, peut atteindre les dimensions d'un terrain de basket : 37 mètres sur 17, rendant possible la venue d'une grande comédie musicale.

Mais la « partie publique » du Zénith n'est que la partie émergée de l'iceberg. De l'autre côté, les coulisses sont à la dimension de l'équipement. Il y a d'abord une cour pour accueillir les camions : il faut savoir que les tournées sont de plus en plus lourdes... celle de Mylène Farmer nécessite 14 semi-remorques ! Pas moins de neuf loges accueillent ensuite les artistes : deux loges pour les

chiffres  
clés

**7000,**

c'est le nombre de places du Zénith dans sa configuration maximale.

Le bâtiment mesure 150 mètres de long, 79 de large et 20 de haut (façade culminant à 45 mètres). La scène, 37 mètres sur 17 au maximum, est alors aussi grande qu'un terrain de basket. Le parking, quant à lui, pourra recevoir 1500 voitures.

**12** millions

d'euros hors taxes c'est le coût du projet financé à hauteur de 2,6 millions par l'Etat et de 534 000 euros par le Conseil régional.

### Le calendrier

**2002** : étude de faisabilité et définition du programme par les cabinets Argos Culture (Paris) et Bafu (Dijon)

**6 février 2003** : la Communauté de l'agglomération dijonnaise se dote de la compétence « équipements culturels » et lance le concours d'architectes

**25 juin 2003** : le jury délibère en faveur du projet Chaix et Morel

**Novembre 2003** : dépôt du permis de construire

**Printemps 2004** : début des travaux

**Août 2005** : fin des travaux

**Automne 2005** : ouverture du Zénith

« vedettes », cinq loges pour les groupes et deux autres pour les corps de ballets ou les chœurs. Deux cuisines sont prévues pour les artistes. Des bureaux seront également à la disposition des cadres du spectacle et des tourneurs locaux. ■



## Une salle tournée vers le développement durable

*La nouvelle salle de spectacle sera accessible par des moyens de transport doux, ventilée de façon naturelle, rafraîchie et préchauffée par un système innovant de « puits canadiens ». L'enjeu est double : environnemental et financier. Explications.*

Le Zénith du Grand Dijon joue pleinement la carte du développement durable. La Communauté de l'agglomération dijonnaise a d'abord veillé à ce que le chantier soit un modèle. Les appels d'offres comprendront ainsi un volet social via l'emploi et l'insertion d'habitants de l'agglomération en difficulté (voir notre article page 10). Mais le projet lui-même est conçu de manière à respecter les règles du développement durable. Sa desserte sera étudiée par exemple pour

les transports en commun et les vélos. La ventilation sera « naturelle » : la façade du Zénith, haute de 45 mètres, servira de cheminée d'extraction de l'air de la salle. Quant au chauffage et à la climatisation, ils seront assurés grâce à un système de « puits canadiens » : des tubes enfoncés dans le sous-sol comme des pilotis vont puiser la chaleur de la terre, dont la température est à peu près constante. Cet air venu des entrailles de la Bourgogne, plus frais que l'air extérieur en été, rafraîchira



la salle ; plus chaud en hiver, il la préchauffera, réduisant la consommation d'énergie nécessaire pour atteindre une température agréable. Le dispositif,

respectueux de l'environnement, inédit pour un équipement public dans l'agglomération, permettra de réduire les coûts d'exploitation du Zénith. ■

## Ce qu'ils en pensent

*Le Zénith va remodeler le paysage culturel dijonnais. Réactions de quelques amateurs de concerts qui nous concoctent (déjà !) le programme d'inauguration...*



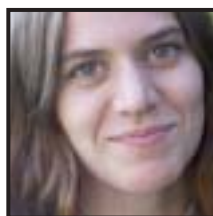
**Christian, 44 ans, agent hospitalier**

Renaud l'a dit quand il est venu en juillet : les salles de Dijon ne sont vraiment pas bonnes. Ce Zénith est une vraie bonne nouvelle... Depuis qu'on l'attendait ! Le projet retenu m'a l'air superbe... J'habite pas loin, j'irai à pied ! Pour l'inauguration ? J'aimerais bien Jean-Louis Aubert.



**Laurent, 42 ans, restaurateur de tableaux**

Pour assister à un concert, il fallait souvent aller à Besançon ou à Chalon-sur-Saône. C'est loin, du coup je ne sortais plus beaucoup. La construction de ce Zénith va enfin mettre fin à une aberration : il n'est pas normal qu'une ville comme Dijon n'ait pas de grande salle de spectacle. Pour l'inauguration ? Keziah Jones ou Massive Attack.



**Sophie, 18 ans, étudiante**

Je trouve que l'offre de concerts est peu variée et peu abondante à Dijon. Il n'y a qu'une seule salle intéressante, c'est la Vapeur, mais elle est trop petite. Un Zénith ? Je dis « super » avec 5 000 points d'exclamation derrière. Avec cette salle, il y en aura pour tous les goûts. Pour l'inauguration ? Je verrais bien Jean-Louis Aubert ou Morcheeba.



**Claude, 48 ans, vendeur de pianos**

On a déjà, avec l'Auditorium, une salle extraordinaire par son acoustique. Mais le Zénith fait défaut. Il a tout à fait sa place dans une agglomération qui promeut l'art et la culture. Et puis il y en a marre du palais des sports ! Pour l'inauguration ? Eddy Mitchell, Jacques Dutronc ou des formations rythm and blues comme Earth Wind and Fire.



**Yves Jamait, 42 ans, chanteur du groupe dijonnais Jamait**

Un Zénith à Dijon ? Il était temps ! Pour une ville de cette taille ! On n'avait pas de salle digne de ce nom pour recevoir 3 000 ou 5 000 spectateurs. Une salle où on ne chante pas sous des panneaux de basket ! A cause de cette lacune, Dijon a manqué des tas d'événements. Pour l'inauguration ? Je verrais bien mes amis de Tryo... et puis pourquoi pas nous un jour !

## > Trois questions à... Daniel Linuésa

*Daniel Linuésa a organisé, dans les années 1970 et 1980, des concerts légendaires à Dijon. De 1985 à 2002, il a tenu le Forum, devenu le skate-park de Dijon. Excellent connaisseur du monde du spectacle, il a participé au jury de sélection du projet. Il livre son sentiment sur cet équipement culturel tant attendu.*

**Le Grand Dijon. En quoi le projet retenu vous séduit-il ?**

**Daniel Linuésa.** C'est un projet intéressant parce qu'il est esthétique, certes, mais surtout parce qu'il est fonctionnel. Pour l'acoustique, si tout est mis en œuvre pour une qualité optimale, c'est aux premiers concerts que l'on en jugera. C'est un Zénith bien pensé, avec une bonne économie générale, un projet sur lequel on peut encore intervenir pour des adaptations de dernière minute. Je pense que ce sera une salle exemplaire.

**LGD. Une salle pour remplacer le Forum...**

**DL.** Le Forum a rendu bien des services. En 17 ans, il a accueilli un million de spectateurs. Et son acoustique n'était pas si mauvaise. Mais c'est vrai qu'elle n'était pas dédiée à la musique.

**LGD. Le Zénith permettra-t-il de revoir à Dijon les grands noms du spectacle ?**

**DL.** Avec le Zénith, Dijon devrait retrouver la place qu'elle occupait il y a vingt ans. La proximité de Paris nous aidera à faire venir des artistes pour une



soirée, voire des montages de spectacles. Mais il ne faut pas perdre de vue que, d'une part,

les tournées sont devenues internationales donc prévoient moins de dates françaises que dans les années 1980, et que, d'autre part, il existe désormais une vingtaine de bonnes salles en France. Dijon ne sera donc pas une étape pour toutes les tournées. En revanche, grâce au travail des tourneurs locaux et aux relations tissées avec les producteurs nationaux, on peut compter sur la programmation, au Zénith, d'un concert par semaine en moyenne auquel s'ajouteront d'autres manifestations (sports, congrès). ■

## > La culture au service de l'attractivité du Grand Dijon

Selon les estimations, la «zone de chalandise» (zone géographique dans laquelle se recrute la clientèle d'un commerce) du futur Zénith du Grand Dijon est estimée à 1,8 million d'habitants. Certes, les habitants de l'agglomération seront les premiers à se réjouir de la programmation des tournées internationales. Mais le public va affluer de Besançon, de Chalon-sur-Saône, d'Auxerre ou de Chaumont : on «viendra à Dijon» pour assister à un grand spectacle de variété, de rock ou à une comédie musicale. L'ouverture de la salle est de nature à améliorer le rayonnement de la capitale régionale et à susci-

ter des retombées économiques intéressantes puisque les spectateurs vont probablement en profiter pour dîner ou boire un verre à Dijon avant ou après le spectacle. Il faut dire qu'il n'exis-

te pas de salle de cette qualité et de cette capacité à moins de 250 km (le Zénith le plus proche se situant près de Nancy). Cette attractivité rendait d'autant plus nécessaire le posi-

tionnement du Zénith au plus près des grands axes de communication et justifiera le renforcement du service des transports collectifs les soirs de spectacle. ■





ECONOMIE

*La Communauté poursuit sa politique en faveur du maintien et du développement de l'emploi dans l'agglomération.*

## Axytrans reste dans l'agglomération 67 emplois préservés

**A**près avoir réexaminé la proposition faite par la Communauté de l'agglomération dijonnaise, l'entreprise Axytrans a finalement décidé de rester dans l'agglomération. Cette entreprise occupe avec brio le créneau de la sécurisation des transports de fonds avec plusieurs produits révolutionnaires. Les 67 emplois actuels resteront donc à Dijon et leur nombre devrait croître fortement dans les prochaines années compte tenu du brevet d'un coffre de

transport sécurisé détenu par l'entreprise.

Pour assurer son développement attendu, Axytrans doit s'installer dans des bâtiments adaptés de 5 000 m<sup>2</sup> ce qui représente 3 millions d'euros d'investissement.

La proposition faite à Axytrans de s'installer sur l'une des zones d'activité économique de la Communauté d'agglomération dijonnaise a su séduire le Président du Groupe Oberthur, maison-mère d'Axytrans. ■



## Dijon Développement Nouveau nom, grandes ambitions

**D**ijon Promotion est devenue début juillet Dijon Développement, l'Agence de développement du Grand Dijon. Un changement de dénomination qui veut marquer la véritable dimension de cette structure. Dans le but de développer des projets et d'obtenir l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise, Dijon Développement aura pour objectifs de renforcer l'attractivité du Grand Dijon, de

conforter les acteurs actuels, de promouvoir les réseaux et de faire une veille économique au service du développement. Pour mener ces missions avec efficacité, les statuts de l'association ont été modifiés en juin dernier avec une nouvelle composition du Conseil d'administration qui donne un rôle important, au côté des collectivités territoriales, aux entreprises leaders de l'agglomération, au secteur de la recherche et aux établissements bancaires. ■

### *Site de la Seita* Une friche industrielle enfin redynamisée

**La friche industrielle de la Seita représente un terrain de 17 ha en bordure de la Zone industrielle Cap Nord. Y subsistent encore, dans un entrepôt de 23 000 m<sup>2</sup>, 65 salariés employés par Altadis, filiale de la Seita. Pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, la Communauté a acquis les terrains de la Seita et confié les travaux d'aménagement à la Semaad. Ce réaménagement du site ne portera pas atteinte à l'activité encore en cours.**

**Le dossier Altadis est traité dans le cadre d'un plan social national sur lequel la Communauté n'a pas d'influence. Cependant, elle fera son possible, dans l'attente, pour proposer de maintenir l'activité existante dans ses locaux actuels ou dans d'autres locaux adaptés si nécessaire.**

*Dans le cadre de ses grands chantiers, la Communauté s'engage à recruter ou à former des personnes en difficulté en s'appuyant sur le Plan Local d'Insertion et d'Emploi.*

## La commande publique, facteur d'insertion et d'emploi

**R**énovation des quartiers, Zénith, etc., autant de grands chantiers générateurs d'emploi, tout comme de nombreux autres marchés de travaux passés par les collectivités ou les organismes HLM. Ces derniers ont décidé, en partenariat avec l'Etat, les organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics et les acteurs sociaux, de promouvoir l'emploi de personnes en difficulté au travers de ces marchés. Ainsi, bénéficiaires du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), demandeurs d'emplois de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires du RMI, etc., pourront être recrutés par les entreprises

attributaires des marchés publics.

### Signature d'une charte

Cet engagement des maîtres d'ouvrage publics, de l'Etat, des entreprises se concrétisera par la signature d'une charte pour l'insertion et l'emploi dans la commande publique. La Communauté, qui est à l'origine de cette initiative, a été la première à adopter cette charte lors de son conseil du 11 septembre. Elle prévoit que, lorsqu'un marché public le permet, une clause soit inscrite faisant obligation aux entreprises intervenant dans le cadre de ce marché de recruter des person-



nes de l'agglomération dijonnaise rencontrant des difficultés d'insertion. Pour leur part les donneurs d'ordre s'engagent, avec l'ANPE, à mobiliser toutes les structures de l'insertion pour répondre aux attentes des entreprises et des publics concernés. Le PLIE du Grand Dijon, en lien étroit avec l'ANPE, la Mission Locale et la Fédération Française du Bâtiment, sera chargé d'apporter une assistance technique aux entreprises et d'accompagner les personnes recrutées.

Cette démarche communautaire a pour but de créer une dynamique pour appeler d'autres collectivités ou entreprises à s'inscrire dans le développement de l'emploi et de l'insertion de nos concitoyens, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. ■

### Michel Etiévant, Président du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



#### Le Grand Dijon : Qu'est-ce que le PLIE ?

Le PLIE est un dispositif de mise en cohérence des actions pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Il regroupe aujourd'hui la majorité des communes de l'agglomération, les services de l'Etat : A.N.P.E., Direction départementale du travail, le Conseil Général et le Conseil Régional. Son financement est assuré par ces partenaires et le Fonds Social Européen.

#### LGD : A quoi sert le PLIE ?

Pour chaque bénéficiaire, un accompagnement personnalisé est mis en place permettant de construire un projet professionnel. L'ensemble des besoins de la personne sont alors pris en compte pour favoriser le retour à l'emploi durable.

#### LGD : Quels sont les rapports entre le PLIE et la Charte d'Insertion ?

Il s'agit de demander aux entreprises concernées d'embaucher des bénéficiaires du PLIE, en contrepartie les acteurs de l'insertion s'engagent à accompagner les personnes embauchées sur les chantiers. Le PLIE est la structure support de ce dispositif.

## Internet au service Un nouvel outil pour

**De nombreuses actions proposées  
Pour 2004, le dépôt des dossiers**

Quelques clics suffiront à tous les porteurs de projet pour remplir en ligne leur dossier de demande de subvention dans le cadre de la politique de la ville. Cette opération peut s'effectuer sur le site <http://poliville.ville.gouv.fr> jusqu'au 31 octobre 2003.

### Avant le 31 octobre

Attention, au delà de cette date butoir, aucun dossier ne sera accepté. N'attendez pas la dernière minute, au risque d'être confronté à des embou-

HABITAT

*Pour vous permettre d'accéder à la propriété dans l'agglomération, la Communauté a mis en place un nouveau dispositif.*

## Accession Conseil

### Acheter un logement ancien en toute sécurité

Si vous souhaitez accéder à la propriété dans l'ancien, vous vous posez peut-être des questions sur l'état du bâti, sur vos capacités financières ou sur les démarches à entreprendre. Dans le cadre du dispositif « Accession Conseil », financé par la Communauté de l'agglomération dijonnaise, l'ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement) et le CDAH (Centre départemental d'amélioration de

l'habitat) peuvent vous aider. Ce service est à disposition des particuliers sous condition de ressources pour un projet d'accession à titre de résidence principale dans l'agglomération dijonnaise, sur un logement de plus de 15 ans dont le prix de vente est inférieur à 1280 €/m<sup>2</sup>. Pour bénéficier du service « Accession Conseil », rendez-vous à l'ADIL 4, rue Paul Cabet à Dijon. Après vérification de votre éligibilité à ce dispositif, un dia-



gnostic technique du logement que vous souhaitez acquérir sera établi par le CDAH, puis l'ADIL vous aidera à monter votre projet financier en tenant compte des travaux à réaliser.

Rens. : 03 80 66 28 88. ■

## en bref...

### > Programme Local de l'Habitat (PLH)

La convention d'application post PLH a été signée le 3 septembre dernier entre François Rebsamen, Président de la Communauté de l'agglomération dijonnaise et Daniel Cadoux, Préfet. Elle traduit une volonté forte de partenariat pour mettre en œuvre les 22 actions du PLH et constitue l'assise des conventions territoriales que la Communauté va établir avec les communes membres. Rappelons que l'objectif fort du PLH est de construire 16 000 logements en 10 ans dont un quart de logements sociaux, afin de permettre à tous d'habiter l'agglomération.

### > Correspondants de nuit

Le dispositif des correspondants de nuit a pour objet d'améliorer la tranquillité nocturne des habitants des quartiers d'habitat social en assurant une surveillance des espaces publics et des parties communes des immeubles. Il s'agit de prévenir les troubles à la tranquillité par l'information, l'écoute, le dialogue avec les habitants et par là même d'améliorer le cadre de vie collective des quartiers concernés. Cette prestation qui s'inscrit dans le contrat d'agglomération au titre de la politique de la ville a été confiée à l'ACODEGE suite à un appel d'offres européen et sera opérationnelle dès janvier 2004.

## service du contrat de ville

### pour les porteurs de projets

*Programmes dans le contrat de ville sont mises en œuvre par le tissu associatif. Les dossiers de demande de subvention se fait désormais en ligne.*

teillages sur le site ! Avant de vous connecter, il faut cependant que vous récupériez votre login et votre mot de passe auprès du chef de projet dont vous dépendez\*. Un guide d'utilisation du dispositif est téléchargeable sur internet (cliquez sur la rubrique « accédez au centre de ressources ») vous donnant la marche à suivre pour remplir correctement votre dossier. Des journées d'information ont également été organisées les 24 et 25 septembre dernier pour familiariser les associations avec ce nouvel outil.

Si vous n'avez pas accès à internet, des ordinateurs sont mis à votre disposition dans différents lieux : le centre multimédia des Grésilles et la direction démocratie locale et politique de la ville à Dijon, les mairies de Chenôve, Longvic et Talant, la bibliothèque de Chenôve et Château Services à Quetigny.

### Appels à projet

Au delà de ces considérations pratiques et pour donner toutes ses chances à votre projet, celui-ci devra s'inscrire dans les

objectifs définis par la lettre de cadrage, sorte de cahier des charges des actions du contrat de ville à mettre en œuvre en 2004. Une nouveauté cette année : deux appels à projets concernant la prévention de la délinquance d'une part et les cultures urbaines d'autre part.

\* Dijon : 03 80 60 96 79  
Chenôve : 03 80 51 55 13  
Longvic : 03 80 68 44 16  
Quetigny : 03 80 48 28 30  
Talent : 03 80 44 60 07  
Agglomération : 03 80 50 36 81



*En ouvrant un premier parking relais à Chenôve, la Communauté élargit l'offre de services en matière de transport en commun.*

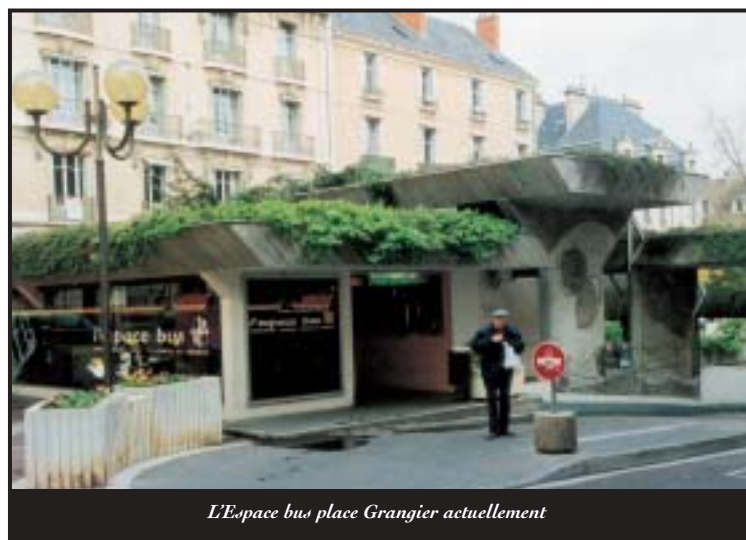
## Réfection de l'Espace bus Apporter un meilleur confort à la clientèle

L'Espace Bus de la Place Grangier, c'est tous les jours le rendez-vous incontournable d'environ 800 habitants de l'agglomération qui fréquentent les transports urbains. Afin d'assurer un meilleur accueil à cette clientèle fidèle, l'Espace bus va être réaménagé cet automne. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans la refonte de l'ensemble de la Place Grangier qui aboutira à une piétonisation progressive de cet espace. Les travaux qui sont

menés à l'Espace Bus s'appuient sur la suppression du passage public central qui exposait les clients en attente aux courants d'air.

### Plus d'espace et de convivialité

La clientèle sera désormais accueillie dans un lieu unique, de plain pied, accessible aux personnes à mobilité réduite. Quelle que soit leur demande, les clients pourront être orientés vers tel ou tel agent d'accueil, sans être contraints de sortir d'un local pour entrer dans un autre. La surface totale d'accueil du public progresse de 75% (51 m<sup>2</sup> contre 29 m<sup>2</sup> auparavant). L'entrée commerciale sera déplacée sur la façade ouest, face à la rue de la Poste. Ces transformations importan-



*L'Espace bus place Grangier actuellement*

tes se feront dans le respect de l'esprit architectural d'origine : grandes surfaces vitrées avec effets de miroir. Pendant les 4 mois de travaux prévus, l'accueil du public continuera dans une structure provisoire installée

devant l'Espace Bus. Le coût total des travaux est de l'ordre de 200 000 euros.

Espace Bus – Ouvert de 7h à 18h45 du lundi au vendredi et de 8h30 à 18h30 le samedi.

Tél. : 03 80 30 60 90.

### Carte horaire personnalisée *Un petit plus pour vous*

Une carte horaire personnalisée, rien que pour vous, avec les horaires de passage du bus à votre arrêt préféré, c'est possible ! La STRD vous le propose depuis la rentrée à l'Espace Bus de la Place Grangier. Sur simple demande, un petit document de format carte de crédit plié en accordéon vous sera remis, comportant tous les horaires vous intéressant plus particulièrement.



**DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE**

*La Communauté de l'agglomération dijonnaise s'est dotée récemment d'un nouvel outil pour mettre en œuvre sa politique de développement durable du territoire : l'Etablissement Public Foncier Local.*

## Acquérir des terrains pour préparer l'avenir

### L'Etablissement Public Foncier Local des collectivités de Côte-d'Or

La question foncière est au cœur de toute politique d'aménagement et de développement du territoire. Or la rareté des espaces disponibles en zone urbaine pour accueillir habitat et entreprises nécessite de mettre en place des actions fortes. Pour faciliter notamment la mise en œuvre du Contrat d'agglomération, la Communauté a pris l'initiative de la création d'un Etablissement Public Foncier Local (EPFL), opérateur chargé d'acquérir des terrains

stratégiques pour les rétrocéder en temps utile à des aménageurs ou des collectivités.

Doté d'une fiscalité propre, la Taxe Spéciale d'Équipement, taxe additionnelle aux impôts locaux, l'EPFL offrira une nouvelle capacité d'action aux collectivités locales adhérentes, grâce à une mutualisation des moyens et pour des interventions foncières efficaces définies dans le cadre d'un programme pluriannuel. Son champ d'intervention concernera l'activité économique, l'habitat et

le renouvellement urbain, les équipements structurants, les déplacements, l'environnement et les espaces naturels.

Créé sur le territoire de la Com-

munauté, l'EPFL a vocation à accroître son périmètre d'intervention par l'adhésion de nouvelles communes ou groupements intercommunaux. ■

## Schéma de Cohérence Territoriale (S.CO.T.)

### Le puzzle se met en place

110 communes appartenant à un même « bassin de vie » font aujourd'hui partie du périmètre du S.CO.T. L'objectif de cette nouvelle organisation vise à mettre en cohérence leurs politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacements ou d'équipements commerciaux en préservant l'équilibre urbain et rural. Le 2 septembre 2003, la création du syndicat mixte du S.CO.T. du Dijonnais a été entérinée par le Préfet. Ce syndicat aura en charge l'élaboration, l'approba-

tion, le suivi et la révision du schéma. Il deviendra la seule entité compétente pour émettre un avis sur tout projet d'extension du territoire urbanisé des communes.

L'étape aujourd'hui à venir dans la mise en place de ce syndicat mixte est l'élection des délégués titulaires et suppléants au comité syndical. Elle interviendra le 30 octobre prochain. La Communauté de l'agglomération dijonnaise aura 21 représentants, les 4 communautés de communes membres 8 représentants et les 65 autres communes, 14 représentants. ■

## Junot et Heudelet : 2 friches militaires réhabilitées

Les sites Junot et Heudelet, libérés par l'Armée, vont être prochainement réaménagés pour donner naissance à de nouveaux quartiers de vie. Sur les 9,3 hectares de la Caserne Junot seront réalisés environ 600 logements, dont 140 logements sociaux. La mixité sociale y sera favorisée et différents types d'habitat s'y rencontreront. Espaces verts, espaces publics, équipements divers (gymnase, crèche, halte-

dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). La construction des futurs programmes d'habitation débutera courant 2005. Quant aux terrains et aux bâtiments occupés par la caserne Heudelet (notre photo), ils seront réaménagés pour accueillir des activités tertiaires. L'espace sera ouvert par la destruction de certains corps de bâtiments et un parc accessible au grand public sera créé autour des nouveaux



garderie, salle de quartier), commerces et services y sont prévus. Les questions de circulation et de stationnement sont également prises en compte, le tout

bureaux. Le patrimoine militaire bâti ayant une valeur historique sera conservé et mis en valeur tout en abritant des locaux fonctionnels et modernes. ■

## Valorisation des mâchefers : Rien ne se perd

*L'usine d'incinération des ordures ménagères du Grand Dijon produit des résidus du brûlage appelés mâchefers qui peuvent être utilisés sur différents chantiers.*

**V**aloriser - c'est-à-dire réduire les coûts tout en préservant l'environnement -, c'est le maître mot de la politique de gestion des déchets dans l'agglomération. Et cela ne s'applique pas qu'aux déchets recyclables mais aussi aux ordures ménagères brûlées à l'usine d'incinération.

A la sortie du four, les imbrûlés

sont déjà triés. Tous les éléments métalliques sont valorisés en aciérie ou en industrie de l'aluminium. Les mâchefers restants sont transportés sur une aire de maturation attenante à l'usine (notre photo). Ils y sont stockés temporairement sur une plate-forme étanche, ce qui permet, le temps passant, d'améliorer leurs caractéristiques physico-chimiques. En effet, il existe trois catégories de mâchefers : «V» pour valoriser, «M» pour maturer et «S» pour stocker. A l'usine d'incinération de Dijon, les mâchefers sont pour la plupart de catégorie V en sortie de four ou bien 6 mois après pour ceux qui doivent maturer.

### Tout se transforme

En 2002, sur les 92 812 tonnes incinérées à l'usine, 1879 tonnes



de métaux ont été réintroduites dans les filières de valorisation et les 20 228 tonnes de mâchefers produites ont été intégralement utilisées comme sous-couches routières ou remblai sur différents chantiers. Ainsi près de 24% du tonnage total incinéré à l'usine est valorisé. Pour com-

mercialiser ses mâchefers, l'usine vient de passer un marché pour 3 ans avec le groupement Desertot Lorin Rougeot qui s'engage à valoriser 70% des mâchefers contre une rémunération de 10 euros la tonne. Les 30% restants seront directement commercialisés par l'usine. ■

### Jardins familiaux Rente de Bray

#### *Un nouvel espace à disposition*

Dans le cadre de l'extension de la station d'épuration de Dijon-Longvic mise en œuvre par le Syndicat Mixte du Dijonnais (SMD), les jardins familiaux Rente de Bray, qui occupaient un espace à titre gracieux depuis 35 ans, devront être déplacés sur un terrain voisin. Le SMD a acheté ce terrain et pris en charge le déménagement des jardins et tous les aménagements de l'espace nouvellement créé (cabanons, allées, parking, végétalisation). Terre et plantations en provenance des anciennes parcelles seront transférées : 95 lopins dont 4 accessibles aux personnes à mobilité réduite seront mis à la disposition des jardiniers. Cette opération effectuée dans les règles de l'art est réalisée avec l'expertise du bureau d'études de la Fédération nationale des jardins familiaux.

## Bourgogne Propre : Un programme d'aides régional

**S**ur le front du tri et de la valorisation des déchets, les collectivités menant une politique globale peuvent désormais prétendre à une aide régionale dans le cadre du programme « Bourgogne Propre ». La Communauté a présenté au Conseil Régional 5 projets s'inscrivant dans cette démarche : la

renovation et le renforcement du dispositif de collecte du verre en apport volontaire (133 colonnes supplémentaires avec signalétique d'accompagnement seront implantées sur le territoire de l'agglomération) ; le développement de l'accueil des déchets ménagers spéciaux en déchetteries ; l'accueil des professionnels en déchette-

ries dans l'objectif notamment de lutter contre les dépôts sauvages ; la sensibilisation du public scolaire au tri des déchets ménagers par la mise à disposition d'une mallette pédagogique adaptée et la construction d'une cinquième déchetterie pour renforcer le maillage existant en desservant la zone sud-est de l'agglomération. ■



er les ressources naturelles : ressources en eau, qu'elle soit potable ou de rivière, ressources en matériaux grâce

## Mise en eau de la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur : Une nouvelle étape dans la mise aux normes et l'extension

*Le chantier de mise aux normes et d'extension de la station d'épuration a connu une étape importante avec le basculement des eaux des anciennes aux nouvelles installations le 22 septembre dernier.*

La station d'épuration de Chevigny reçoit les eaux usées des communes de l'Est dijonnais et rejette ses eaux traitées dans la Goulotte, qui rejoint la Norges, affluent de la Tille. Mise en service en 1989, l'usine élimine la pollution carbonée et les phosphates des eaux usées de 40 000 équivalents-habitants. Ces performances sont devenues insuffisantes en termes de traitement du carbone, des matières en suspension, du phosphore et négligent le traitement de l'azote responsable de l'eutrophisation de la rivière. De plus, en 15 ans, avec l'urbanisation, les quantités d'eau à traiter sont

passées de 40 000 à 80 000 équivalents-habitants. C'est pourquoi une extension de la station d'épuration a été prévue. Dimensionnée pour traiter les eaux usées urbaines et industrielles de 80 000 équivalents-habitants, la future usine combine de nouveaux équipements et les ouvrages existants réhabilités ou réaménagés lui permettant ainsi de satisfaire aux exigences normatives pour un coût optimisé. Le système de traitement des eaux est entièrement rénové, le système de traitement des boues conservé et réhabilité et un bassin d'orage aménagé pour stocker le surplus d'eau dû aux épisodes

pluvieux importants et différer son traitement.

### Une étape importante du chantier

Le 22 septembre, le basculement des eaux de l'ancienne vers la nouvelle installation a eu lieu. Cette opération – qui doit se faire progressivement – n'a interrompu à aucun moment le traitement des eaux. La continuité du service public a ainsi été entièrement assurée. C'est maintenant au tour des anciennes installations d'être réhabilitées pour former ensuite un ensemble cohérent et performant avec la partie nouvellement construite ■



*A l'arrosoir, Delphine. Au micro, Colette Popard, Présidente du Syndicat Mixte du Dijonnais*

## L'eau potable dans l'agglomération : La recherche constante de la qualité

Compétente en matière d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, la Communauté a adhéré au Syndicat Mixte du Dijonnais (SMD) qui en assure la mise en œuvre. Le service d'eau potable du SMD couvre la production, le traitement, l'adduction et la dis-

tribution jusque chez l'utilisateur. L'alimentation en eau potable des communes de l'agglomération provient d'eaux superficielles (sources de la vallée du Suzon, source de Morcueil) ou d'eaux de nappes phréatiques (champs captants des Gorgets, de Poncey-Flammerans, de

Couternon et de la Nappe Sud). Le rapport d'activités 2002 du SMD montre que la qualité des ressources en eaux est bonne pour Dijon et l'Ouest de l'agglomération et très bonne pour l'Est dijonnais. C'est dans le Sud de l'agglomération que le SMD est le plus confronté à la pollution de

la nappe par les pesticides et les nitrates en provenance des engrais. Les concentrations en nitrates sont proches de 30 mg/l, la limite normative étant de 50 mg/l. La reconquête de cette nappe sud est donc un des grands enjeux du SMD. ■



## Objets encombrants : Que faire pour vous en débarrasser ?

*Vieux mobilier, électroménager, matelas, épave de cyclomoteurs ou de vélos etc., pour tous ces objets dits « encombrants », une collecte spécifique a été mise en place.*



**D**échets de cave, de grenier, de bricolage... pour vous en débarrasser, il existe plusieurs solutions. Le ramassage des objets encombrants constitue la méthode la plus simple puisqu'il s'agit d'un service de collecte porte-à-porte réservé aux particuliers. Une fois par mois, selon un calendrier préétabli, cette collecte a lieu dans votre commune ou dans votre quartier. Vous devez déposer ces objets devant chez vous, en bordure de trottoir, avant 6 heures du matin. Afin de ne pas gêner la circulation des piétons et pour garder vos rues propres et agréables, respectez bien le calendrier de ramassage et n'entrez pas vos objets à l'extérieur plusieurs jours à l'avance.

En avant-première, nous vous communiquons déjà les dates de ramassage pour le mois de janvier 2004. Vos objets encombrants peuvent aussi être portés en déchetteries tout au long de l'année. Pour tout renseignement : 03 80 50 35 35 (service environnement) ■

janvier 2004

### objets encombrants

<b>Samedi 3</b>	Marsannay-la-Côte
<b>Lundi 5</b>	Chenôve
<b>Mardi 6</b>	Ouges, Perrigny-lès-Dijon
<b>Mercredi 7</b>	Longvic
<b>Jeudi 8</b>	Neully-lès-Dijon, Sennecey-lès-Dijon
<b>Vendredi 9</b>	Chevigny-Saint-Sauveur
<b>Samedi 10</b>	Quetigny
<b>Mardi 13</b>	Ahuy
<b>Mercredi 14</b>	Saint-Apollinaire
<b>Jeudi 15</b>	Daix, Fontaine-lès-Dijon
<b>Vendredi 16</b>	Hauteville-lès-Dijon
<b>Lundi 19</b>	Plombières-lès-Dijon, Talant
<b>Mardi 20</b>	Dijon Gare Hôpital
<b>Mercredi 21</b>	Dijon Montchapet
<b>Jeudi 22</b>	Dijon Fauconnet Maladière
<b>Vendredi 23</b>	Dijon Foire Grésilles Toison d'Or
<b>Samedi 24</b>	Dijon Montmuzard Université
<b>Lundi 26</b>	Dijon Parc Poussots
<b>Mardi 27</b>	Dijon Port du Canal Castel Arsenal
<b>Mercredi 28</b>	Dijon Valendons Montagne Sainte-Anne
<b>Jeudi 29</b>	Dijon Larrey Fontaine d'Ouche
<b>Vendredi 30</b>	Dijon Centre, Talant

### Une information largement diffusée

Le calendrier fait l'objet d'une communication large et il est facile de vous le procurer. Pour 2004, il sera disponible dès le mois de novembre sur simple demande et sur notre stand à la Foire Gastronomique (voir p.17); il sera également encarté dans le Grand Dijon n°4 qui paraîtra à la mi-janvier 2004 et sera distribué dans votre boîte aux lettres. Le calendrier 2003 reste à votre disposition jusqu'à la fin de l'année.

### Recyclage des cartons Les zones d'activités aussi

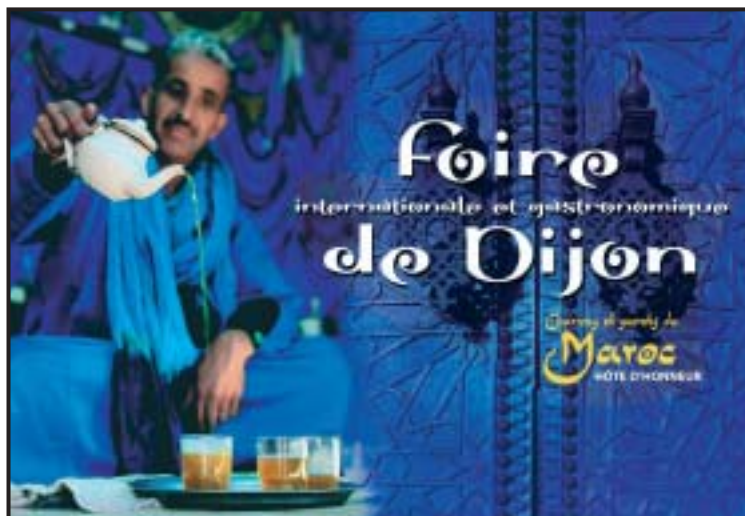
**Une collecte dédiée aux cartons d'emballage est désormais organisée tous les jeudis dans l'ensemble des zones d'activités de l'agglomération.**

**Ce nouveau service a été mis en place début juin et permet avec le ramassage du verre pour certaines entreprises ciblées, de développer la valorisation des déchets produits dans ces zones et d'améliorer leur propreté.**

**Une plaquette explicative a été distribuée à chaque entreprise. Après un temps d'adaptation, les résultats sont très satisfaisants tant sur la présentation des déchets que sur l'application des consignes de tri des cartons.**

## > Foire Gastronomique

Le Grand Dijon au Zénith du 31 octobre au 11 novembre



Depuis 2001, la Communauté de l'agglomération dijonnaise est présente à la Foire Gastronomique sur un espace de 72 m<sup>2</sup> situé dans le hall d'entrée. Du 31 octobre au 11 novembre, n'oubliez pas votre rendez-vous ! Sur un stand aussi surprenant qu'esthétique, vous pourrez voir en avant-première sur grand écran et en 3D animée à quoi ressemblera le futur Zénith de Dijon, vous renseigner sur tous nos services et nouveautés

(nouvelles communes adhérentes, parking-relais, etc.), apprendre à mieux respecter votre environnement et bien sûr jouer avec nous.

Cette année encore des cadeaux vous attendent et un tirage au sort final désignera le grand gagnant. Toute la documentation sur les projets et services de votre Communauté d'agglomération est bien sûr disponible sur le stand ; un accueil personnalisé vous sera réservé. ■

### et aussi...

#### ●●> Journée "nouveaux arrivants"

Après une première édition réussie en 2002, la Ville de Dijon organise à nouveau cet automne une journée destinée à l'accueil des personnes nouvellement arrivées à Dijon. La Communauté de l'agglomération dijonnaise qui offre de nombreux services à la population (transports urbains, collecte et valorisation des déchets notamment) participe à cette journée. Rendez-vous le samedi 25 octobre de 9h à 18h dans le cadre prestigieux de la Salle des Etats et de la Salle de Flore à l'Hôtel de Ville de Dijon.

#### ●●> Cité 21

Cité 21 qui se déroulera les 4 et 5 décembre est un salon destiné à l'ensemble des élus et des collectivités territoriales de la Côte d'Or.

A l'instar du Salon des Maires de France, de nombreux professionnels viennent y présenter leurs produits destinés aux collectivités.

La Communauté de l'agglomération dijonnaise y sera présente pour la première fois cette année sur un stand partagé avec le Syndicat Mixte du Dijonnais, en charge pour elle de la compétence eau et assainissement.

## > Alimia 2003

Le Grand Dijon partenaire fondateur

Faire de Dijon la capitale internationale des industries de la formation est un des objectifs de la Communauté. Les Rencontres internationales compétences et multimédia dans l'industrie alimentaire (Alimia)

auront lieu les 4 et 5 novembre prochains au Palais des Congrès de Dijon. Elles rassembleront notamment les responsables ressources humaines des entreprises du secteur agroalimentaire, ainsi que des experts mondiaux de la

formation et du e-learning. Une partie des ces rencontres seront dédiées au grand public et notamment aux jeunes avec une présentation des métiers du secteur agroalimentaire. ■

### Qu'est-ce que le e-learning ?

Le e-learning désigne tout dispositif de formation utilisant internet comme canal de diffusion. Acte pédagogique interactif par excellence, le e-learning connaît aujourd'hui un développement important dans le monde de l'entreprise.





## > Philippe Chaix : Un Zénith qu'on verra de loin

*Philippe Chaix (à droite sur notre photo) est, avec son associé Jean-Paul Morel, l'architecte du Zénith de l'agglomération dijonnaise dont l'ouverture, il le confirme, est toujours prévue dans deux ans, pour l'automne 2005. Leur Atelier d'architecture, situé en plein cœur de Paris, est un « habitué » des Zénith. Mais celui de Dijon s'annonce différent des autres.*

« C'est un projet entièrement nouveau, d'abord en raison de la forme du terrain, qui est allongé et relativement étroit, et qui nous a conduits à adopter une forme moins courbe que pour les Zénith de La Villette ou de Montpellier que nous avons également réalisés ».

### Souci écologique

À quoi Philippe Chaix ajoute qu'il a dû composer avec des préoccupations environnementales auxquelles est particulièrement attentive la Communauté de l'agglomération dijonnaise, no-

tamment en ce qui concerne le traitement végétalisé des espaces extérieurs ou encore un système de préchauffage et de prérafraîchissement passif des locaux par puits canadiens : un principe simple comme la terre dont il utilise la température à peu près constante de 15 degrés. « Nous avons donc imaginé une forme linéaire innovante de très grande surface : la salle, modulable je vous le rappelle, est prévue pour contenir au maximum 7 000 personnes, avec un parvis extérieur partiellement couvert pour dégager un espace important à destination

du public, qui, dans ce genre de salles, arrive souvent longtemps avant le début des spectacles ».

### 45 mètres de haut !

Philippe Chaix, une fois lancé, ne s'arrête plus de parler de ce phare culturel tant attendu par les mélomanes et amateurs de grands spectacles du territoire communautaire. « Nous sommes très contents, je ne vous le cache pas, de réaliser le Zénith de Dijon ! » dit-il comme en s'excusant. Il insiste aussi beaucoup sur le « pli » de façade qui montera très haut, à 45 mètres, « car il nous fallait un grand signal qui se voit de loin et

sur lequel on puisse projeter des images et des lumières ».

Ce projet « essentiellement métallique » n'est sans doute pas pour déplaire à une ville qui a vu naître Gustave Eiffel ! Pour Philippe Chaix et Jean-Paul Morel, ce Zénith sonne aussi comme un retour aux sources : « Sans faire comme autrefois, dit Philippe Chaix, c'est quand même un Zénith et c'est notre image de marque ! Le chantier démarrera en été 2004 et je viendrai alors à Dijon pour une bonne année de travaux ! C'est en tout cas une certitude pour nous : ce sera une très belle salle ! » ■

## Chaix et Morel et Associés

Cet Atelier d'architecture s'est illustré dès ses débuts, en 1984, pour le ministère de la Culture, avec le Zénith du parc de La Villette à Paris, lauréat d'une mention à l'Equerre d'argent.

Cette expérience a fait de Chaix et Morel un Atelier spécialisé en salles de spectacles ! On lui doit en effet les salles Zénith de Montpellier (1986) et d'Orléans (1996) mais aussi les studios de cinéma d'Europacorp à Saint-Denis et des projets de Zénith à Amiens, Limoges et Nantes, et même à l'île Maurice.

L'Atelier s'est aussi illustré dans la muséographie (exposition Toulouse-Lautrec au Grand

palais en 1992, musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal en 1996, modernisation du musée du Petit Palais), dans l'architecture sportive (des stades à Grenoble ou Amiens) et les architectes sont fiers de leurs réussites en matière d'édifices tertiaires tels

que le technocentre Renault à Guyancourt ou le centre européen de FedEx à Roissy.

Philippe Chaix, natif de Saint-Mandé en 1949, est diplômé DPLG depuis 1972. Jean-Paul Morel, natif de Verdun en 1949 également, est diplômé DPLG depuis 1976. Rémy Van Nieuvenhove, architecte, a rejoint l'Atelier comme associé en 1998.



*Le stade de la Licorne à Amiens*

> Quetigny

9<sup>e</sup> Salon des Bébés Lecteurs

Organisé par l'association Promotion de la Lecture, en partenariat avec la Ville de Quetigny, le Salon des Bébés Lecteurs est destiné aux tout-petits (0-4 ans) et leur famille. Pendant 11 jours, 12 000 visiteurs sont accueillis dont près de 7 000 enfants de moins de 4 ans.



Déambulant à leur guise dans un décor spécifique, grands et petits découvrent la lecture, les contes, les animations, le théâtre... Au cœur de ces propositions ludiques et vivantes, ils rencontrent aussi une librairie spécialisée et des éditeurs de presse pour la jeunesse. Salon des Bébés Lecteurs-Espace Mendès France à Quetigny ouvert au grand public le 1, 2, 8 et 9 novembre de 10h à 19h, le mercredi 5 novembre et les vacances scolaires (30 et 31 octobre) de 9h à 18h - Tarif : 1,5€ par personne (et le bébé est une personne). En semaine (sauf le mercredi), l'accueil est réservé aux structures accueillant les moins de 4 ans (écoles, crèches, relais assistantes maternelles...). Rens.: 03.80.42.14.18 ou 03.80.48.90.20.



> Longvic

L'Observatoire du cadre de vie est né

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la ville de Longvic a mis en place un Observatoire du Cadre de Vie afin de centraliser les suggestions des habitants concernant les préoccupations liées à leur environnement. A travers une démarche globale, ce dispositif favorise la circulation de l'information, le débat démocratique et l'efficacité des actions menées dans le cadre du développement durable. Chargé de lutter contre les pol-

lutions et d'améliorer la gestion des paysages, l'Observatoire est aussi un lien permanent avec les Longviciens. Un problème de voirie, un trottoir à balayer... toutes les demandes sont prises en compte et traitées dans les plus brefs délais. L'Observatoire du Cadre de Vie a également un rôle pédagogique, d'où des actions en collaboration avec les écoles. Tél. : 03.80.68.45.78 (24/24 h) ou [www.ville-longvic.fr](http://www.ville-longvic.fr).

> Talant Pour en finir avec les tags

Depuis trois ans déjà, la ville de Talant propose à ses habitants une convention pour l'enlèvement gratuit des tags et graffitis qui insultent parfois murs et façades. Depuis l'apparition de ce service, plus de 1500 m<sup>2</sup> ont été traités par Swanycity, l'entreprise prestataire, dont le savoir faire vient de s'enrichir. En effet, la ville de Talant vient d'acquérir Softgraf, un logiciel développé pour assurer un meilleur suivi du traitement des graffitis. Déjà précurseur en la matière, Talant est ainsi la première collectivité en France

à s'assurer une pleine intégration du phénomène « tags et graffitis », de leur signalement par les habitants auprès de la Police Municipale, à leur enlèvement par l'utilisation de produits appropriés. La méthodologie désormais appliquée par les Services Techniques permet un suivi cartographié très précis, renforçant encore les capacités d'intervention, partant du principe que plus vite un graffiti est ôté, moins vite il réapparaît. Renseignement et signature de la convention : Police Municipale. Tel : 03 80 57 59 50



Enlèvement des tags et graffitis

## > Ahuy

### Lutte contre la vitesse

Pour garantir la sécurité des habitants, la municipalité a mis en place des aménagements afin de réduire la vitesse de tous les véhicules circulant rue du Paradis et rue des Grands Clos. Des « coussins lyonnais » ont été installés, avec signalisation au sol et panneaux annonçant les nouvelles règles de circulation sur les lieux concernés. Malgré tout, il semble que le non respect du code de la route soit toujours d'actualité. Aussi, la municipalité étudie la possibilité de créer une « zone 30 » dans ces rues où un véhicule a été contrôlé et verbalisé à 87 km/h par la gendarmerie. Le but est de faire comprendre aux conducteurs

habitant la commune et ceux qui sont en transit sur le territoire communal, qu'ils doivent être citoyens, respecter les limites de vitesse plutôt que de provoquer un accident grave.



## > Saint-Apollinaire

### Le goût de l'impro !

La nouvelle saison des matchs d'improvisation théâtrale va commencer. Depuis quelques années, Saint-Apollinaire propose ce concept en exclusivité sur l'agglomération dijonnaise. Quelle en est la recette ? C'est tout simple : prenez une patinoire, des comédiens déjantés, ajoutez des tenues de hockey et saupoudrez le tout de musique « live ». Mélangez et vous obtien-

rez une soirée pleine de rebondissements !

La saison 2003/2004 proposera 3 matchs internationaux (4 novembre, 16 mars, 11 mai), 2 matchs nationaux (20 janvier, 15 avril), et un match amateurs (8 juin).

Alors, pour ceux qui ne connaissent pas encore ce type de spectacle, n'hésitez pas à venir à l'Espace Tabourot des Accords pour une sacrée soirée.

## et aussi...

### Chenôve

Chenôve s'est engagée résolument dans la sauvegarde du patrimoine environnemental en protégeant le milieu naturel existant et en l'aménageant pour le faire découvrir au plus grand nombre (circuits pédestres CRAPA, Sentier du Bombi, circuits VTT, présence du Cercle Hippique Dijonnais...). En effet, le Plateau de Chenôve, avec ses 240 ha constitue tout à la fois un lieu de promenade et de loisirs apprécié des habitants de l'agglomération, mais également un site idéal pour l'observation de la faune et de la flore.

### Chevigny-Saint-Sauveur

Aux Euros cadets qui se sont déroulés le dimanche 24 août en Azerbaïdjan, Cyrille Maret, jeune Chevignois de 16 ans, est devenu champion d'Europe de judo dans la catégorie des plus de 90 kg. Il a battu en finale le Géorgien Alex Guiniashvili lors d'un combat efficace de 2'07" minutes. Licencié de l'Alliance Dijon judo 21, il est entraîné par Christophe Pradel au CLES Chevigny.

### Daix

Proposé par le Conseil Municipal Enfants, le nettoyage des chemins de la commune a eu lieu le dimanche 25 mai dernier. Une douzaine de jeunes se sont réunis pour nettoyer le secteur nord/nord-est de la commune. Départ devant la mairie en attaquant immédiatement par les escaliers qui montent vers le cimetière situé sur le plateau Saint Laurent. Le périple s'est poursuivi toute la matinée, en passant par le bois de sapins, retour par le chemin des Gamières jusqu'au calvaire.

### Quetigny

Dès avril 2000, les locataires du quartier du Pré Bourgeot ont été sollicités afin de réfléchir à la rénovation de leur quartier. Aujourd'hui, la démolition de 8 logements est un événement : c'est la première fois que des logements locatifs sont détruits afin de modifier l'image du quartier en changeant le visage des bâtiments. Au côté du Scic Habitat Bourgogne-Champagne, la Municipalité réalise pour sa part la rénovation des espaces extérieurs. Une 1<sup>re</sup> phase de travaux dans l'Avenue du Château a déjà été effectuée et se poursuivra par la réalisation d'une voie verte le long de cette avenue.

### Fontaine-lès-Dijon

Dès octobre et jusqu'en mars, 11 interprètes bourguignons se donnent rendez-vous aux Musicales de Fontaine-lès-Dijon. Sur des notes de Ravel, Brahms et Schumann, ces jeunes virtuoses proposeront des duos et récitals à couper le souffle... Par ailleurs, quelques jours avant chaque concert, Concertino vous invite à participer à une présentation lors d'une soirée prélude. Renseignements : 03 80 58 05 88 ou [www.fontainelesdijon.fr](http://www.fontainelesdijon.fr)



## > Plombières-lès-Dijon

### Le nouveau quartier du Port du Canal s'achève

Un nouveau quartier, situé entre l'Ouche et le Port du Canal de Bourgogne prend ses contours définitifs et « repaysage » l'entrée Ouest de Plombières. Développé sur la base d'une urbanisation moderne, l'ensemble immobilier du Port du Canal s'inscrit en dialogue avec l'ancien village et répond à une forte volonté de conserver le caractère original du port de plaisance. Sa construction a été réalisée en adoptant un style résolument inspiré de l'environnement fluvial. Le design des résidences reprend des formes de péniches, de bateaux pousseurs ou d'équipements portuaires. L'ensemble, comprenant six résidences, offrira 185 logements dont 31 en accession à la propriété. Des domiciles protégés destinés aux personnes à mobilité réduite sont également prévus. Débuté en mars 2000, les travaux devraient s'achever à la fin de l'année. De nombreux espaces verts et l'arborisation des voies piétonnes termineront l'aménagement de ce site et lui donneront un caractère bucolique.



## > Fontaine-lès-Dijon

### Un nouveau Dojo



Prochainement, l'ensemble des cours de karaté, de judo et d'aïkido se dérouleront au nouveau Dojo. Une construction très attendue par le millier de pratiquants venant à part égale de Fontaine et des communes environnantes ! Ce complexe de 1 400 m<sup>2</sup> dédié uniquement aux arts martiaux sera organisé sous la forme d'une grande salle modulable afin de tenir compte des spécificités de chaque sport. Il offrira la possibilité d'organiser des stages et des compétitions de niveau régional.

La construction du Dojo s'est faite dans le souci de réaliser une unité architecturale avec le gymnase des Cortots.

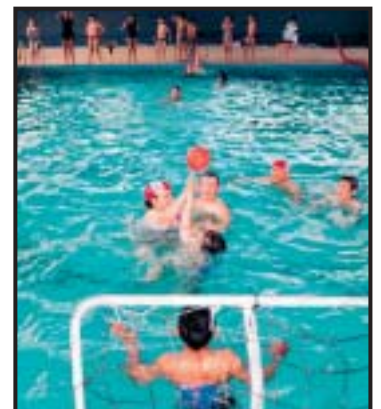
Progressivement, c'est un complexe sportif complet qui a pris corps. Le service des sports de la ville s'y est d'ailleurs déjà installé pour être au plus près de ses usagers. L'ouverture du Dojo permettra aussi de libérer le Centre d'animation Pierre Jacques où les cours d'arts martiaux avaient lieu, ces réaménagements profitant finalement à tous !

## > Chenôve Un centre nautique de dimension communautaire

Cette année encore, le Centre nautique de Chenôve a fait « le plein » avec près de 105 000 entrées entre janvier et août, dont 18 200 entrées pour les 2 mois d'été. Le Centre nautique de Chenôve résulte d'une volonté municipale de considérer le sport comme un véritable outil d'insertion sociale et d'ouvrir sa pratique au plus grand nombre, tout en diversifiant les activités proposées.

Ouvert en 1976, il est implanté dans le quartier du Mail, au cœur d'un grand ensemble qui fait actuellement l'objet d'une opération de renouvellement urbain. A cet égard, il participe au renforcement de la mise en œuvre de la Politique de la Ville et répond à une vraie démarche d'agglomération. C'est en effet la seule piscine située au sud de l'agglomération et à ce titre, elle accueille un public

très large. Le Centre nautique de Chenôve est ouvert sur une base de 88h30 hebdomadaires, amplitude horaire qui permet à tous et quel que soit l'âge – des bébés nageurs, à une natation adaptée au plus de 55 ans – de pratiquer une des multiples activités proposées par la Ville de Chenôve ou ses clubs, sans oublier la possibilité d'aller se relaxer au sauna ! Rens. : 03 80 51 55 06



## > Marsannay-la-Côte

### L'Espace Wallon : c'est parti

*La première pierre de la future salle de gymnastique et de musique de Marsannay-la-Côte, l'Espace Wallon, a été posée le 4 septembre dernier. Un projet communal, mais un équipement d'envergure communautaire.*

La ville de Marsannay-la-Côte peut s'enorgueillir de voir s'édifier sur son territoire le premier des projets inscrits au contrat d'agglomération dans le cadre de la nouvelle compétence communautaire « équipements sportifs et culturels ». Cette salle de gymnastique et de musique conçue par l'équipe d'architectes lyonnaise Ferrand-Sigal a une double vocation : d'une part être mise à disposition des associations locales (La Persévérante pour la gymnastique et l'Harmonie la Patriote pour la musique) et du public scolaire ; d'autre part être au service des autres clubs de l'agglomération et accueillir des compétitions de niveau régional, voire national dans certaines disciplines. Les travaux aujourd'hui lancés s'achèveront en décembre 2004 et représentent un montant total de 2 892 727 euros financé à hauteur égale par la commune et un ensemble de partenaires (Fonds National pour le Développement du Sport, Etat, Région, Département, Communauté de l'agglomération dijonnaise). La Communauté intervient au 2<sup>e</sup> rang des financeurs pour un montant de 476 124 euros (16,46 %) au titre des fonds de concours pour des équipements dépassant l'intérêt communautaire. Une réalisation qui devrait donner un nouvel élan à tous les gymnastes de l'agglomération.



### et aussi...

#### Neuilly-lès-Dijon

Une aire de jeux, très attendue par les nounous et les jeunes parents, a été installée en juin dernier Place de la Liberté, devant le cabinet médical. Pour les plus grands, une plate-forme multisports (handball, basket-ball et volley-ball) a été réalisée au mois d'août dernier, derrière le cours de tennis, sur le complexe sportif. L'aire de jeux comme la plate-forme sportive sont en libre accès permanent.

#### Dijon

Le centre de Dijon se redessine à la faveur d'aménagements qui facilitent la déambulation des piétons dans les rues. Les rues du Bourg, Amiral Roussin et quelques voies adjacentes à la place de la Libération ont été rendues totalement aux piétons. Viendront ensuite d'autres lieux telles les places Grangier ou Emile Zola. Cette dernière fait l'objet d'une expérimentation à la satisfaction des personnes fréquentant les lieux de restaurations de la place. La dernière journée « en ville sans ma voiture » a montré combien il est agréable de flâner dans ces lieux sans bruit ni pollution. Par ailleurs, de nombreuses animations culturelles ou commerciales sont mises en place pour améliorer le cadre de vie des habitants.

#### Ouges

L'aménagement de la rue du Creux aux Chevaux, principal accès au groupe scolaire primaire et

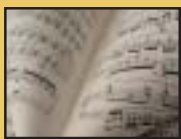
aux vestiaires du stade Pierre Demont ne correspondait plus aux besoins générés par leur développement et à la construction de la bibliothèque scolaire. Des travaux ont donc été entrepris : des places de parking supplémentaires sont maintenant à leur disposition, des trottoirs pour le cheminement des piétons, sans oublier l'enfouissement des réseaux. Ce nouvel aménagement, utile à tous, permettra aux enfants de se rendre en classe en toute sécurité.

#### Perrigny-lès-Dijon

Depuis la mi-juin, le bâtiment de la Mairie est en travaux. Un important chantier, qui devrait durer une année, pour réhabiliter les anciens locaux et construire une extension devenue indispensable. Au préalable, le Secrétariat de la Mairie, et l'Agence postale ont été transférés dans des bungalows situés près de l'Eglise. La gêne occasionnée par les travaux fera bientôt place à la satisfaction de disposer de nouveaux locaux fonctionnels et accueillants.

#### Talant

Le Cycle Henri Vincenot qui a remplacé l'an dernier le Mois de la Photo propose un catalogue présenté sous une forme originale : une quarantaine de cartes postales reprennent une œuvre de chaque participant, dont celles des trois lauréats. Une façon à la fois pratique et nouvelle de découvrir et de faire partager un ensemble d'expressions photographiques sur le thème « Par chemins anciens ». Catalogue disponible à la Bibliothèque Vincenot, Espace Brassens. Tel : 03 80 44 60 24.



# octobre à décembre 03

**26 sept. > 26 oct.**

**Talant :** Cycle Art Contemporain. Exposition Jacques Roger : du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Grenier de Talant.

**7 > 30 oct.**

**Saint-Apollinaire :** lecture « Quand la page se tourne » présentation de livres pour la jeunesse et leurs adaptations cinématographiques. Médiathèque.

**10 oct. > 9 nov.**

**Fontaine-lès-Dijon :** Exposition Catherine Vally-Collas à la Galerie La Source.

**15 > 30 oct.**

**Longvic :** Intim'errance dans le cadre d'itinéraires Singuliers, exposition issue des ateliers d'expression des CHS de la Chartreuse. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Centre Culturel du Moulin.

**Vendredi 17 oct.**

**Fontaine-lès-Dijon :** Fête des sports à partir de 17h au Centre d'Animation Pierre-Jacques.

**Saint-Apollinaire :**

Conférence : présentation de son livre « Marguerite, Princesse de Bourgogne » par Jean-Pierre Soisson à 19h à l'Espace Tabourot des Accords. Apéritif-lecture « lecture et cinéma » sur réservation à 19h à la médiathèque.

**Samedi 18 oct.**

**Saint-Apollinaire :** Projection du film de Luigi Comencini : « Les aventures de Pinocchio ». Pour les enfants à partir de 7 ans à 14h à la médiathèque.

**Mardi 21 oct.**

**Longvic :** « L'imbécile » : comédie de et avec P. Grégoire du Théâtre du Rameau d'Or, 20h30. Espace Jean-Bouhey (entrée 7 € - 5 €).

**Dimanche 26 oct.**

**Fontaine-lès-Dijon :** Exposition d'aéromodélisme radiocommandé de 9h30 à 18h au Centre d'Animation Pierre Jacques.

**Mardi 28 oct.**

**Chevigny-Saint-Sauveur :** Spectacle jeune public « Le Marfand de fables »

par les Zanimos à 10h et 14h30 – Le Polygone.

**Saint-Apollinaire :**

Spectacle de cerfs-volants par Nasser Omar à 14h30 à la Maison des Associations.

**29 oct. > 16 nov.**

**Communauté d'agglomération :** exposition Fabrice Souag (peintures) et Association Portes de Cristal (enluminures). Salle de la Coupole.

**30 oct. > 9 nov.**

**Quetigny :** 9<sup>e</sup> Salon des bébés lecteurs, ouvert au public les week-ends et le mercredi, salle Mendès-France.

**Vendredi 31 oct.**

**Longvic :** Cross Rock/Alter Ego/Feddback par la Gamelle (A.L.C.) à 21h à l'espace Jean-Bouhey (entrée 7 € - 5 €).

**4 > 28 nov.**

**Chenôve :** Mois du documentaire « Après l'irréparable » et « Hommage aux époux Krafft » à l'espace culturel François Mitterrand (programme détaillé à consulter auprès de la Bibliothèque municipale François Mitterrand).

**6 nov. > 21 fév.**

**Longvic :** Exposition « La Quille en Bourgogne » réalisée par le Musée de la Vie Bourguignonne et la Ville de Longvic. Galerie des Quilles de Longvic, Centre Culturel du Moulin et Musée de la Vie Bourguignonne à Dijon.

**Mardi 4 nov.**

**Saint-Apollinaire :** Match d'improvisation théâtrale à 20h30 à l'Espace Tabourot des Accords.

**Mercredi 5 nov.**

**Chenôve :** Concert « Musique classique du XX<sup>e</sup> siècle » à 20h30 à la Maison des Jeunes et de la Culture.

**Jeudi 6 nov.**

**Talant :** Conférence de M. Furter « L'idée de la chasse à l'époque des Ducs de Bourgogne » à 18h30 au cellier de la Cour du Roy.

**Vendredi 7 nov.**

**Chenôve :** Bistrot philosophique « La Science au service de la paix » à 20h30 à la Maison des jeunes et de la culture.

**Fontaine-lès-Dijon :**

Concert de la chorale Poly'son au profit de la lutte contre la mucoviscidose à partir de 20h30 au Centre d'Animation Pierre-Jacques.

**8 > 9 nov.**

**Fontaine-lès-Dijon :** « Saint-Bernard de Clairvaux », spectacle à la basilique à 20h30 le samedi et à 16h le dimanche (association Saint-Bernard de Fontaine).

**Saint-Apollinaire :**

« Deux jours d'accordéon » samedi à 20h30 et dimanche à 15h à l'Espace Tabourot des Accords.

**Samedi 8 nov.**

**Chenôve :** Concert « Al Jisr » de musique de chambre orientale. Manifestation proposée par le Duo/Dijon dans le cadre du festival « Les Nuits d'Orient », à 20h30 à la Maison des Jeunes et de la Culture.

**Talant :** Célébration de la Saint-Hubert, lectures animées au son des trompes de chasse à 17h à l'Eglise Notre-Dame.

**Dimanche 9 nov.**

**Talant :** Bourse aux poissons, plantes et coraux de 14h à 18h Salle Saint-Exupéry, complexe Marie-Thérèse Eyquem.

**Jeudi 13 nov.**

**Talant :** Conférence proposée par l'association Verres à Citer : « L'évolution du vitrail à travers les siècles... » à 18h Salle Robert Schuman.

**14 nov. > 14 déc.**

**Fontaine-lès-Dijon :** exposition Micheline Reboulleau à la Galerie La Source.

**Vendredi 14 nov.**

**Chenôve :** Spectacle de poésie autour de Léo Ferré à 20h30 au Caveau de l'Hôtel des Sociétés.

**Longvic :** Concert Folk par le groupe Bandoléon à 20h30 à l'espace Jean-Bouhey (entrée gratuite).

**15 nov. > 14 déc.**

**Chenôve :** Exposition « peintures rupestres et fresques » de Françoise Sauthier-Delabre. Espace municipal Saint-Exupéry.

**15 > 16 nov.**

**Talant :** Foire aux produits régionaux organisée par l'association Talangevin de 10h à 19h, salle Saint-Exupéry, Complexe Marie-Thérèse Eyquem.

**Samedi 15 nov.**

**Fontaine-lès-Dijon :** Lecture de textes d'André Frénaud à la bibliothèque municipale. Concert « Duo Arabesque » à 20h30 au Centre d'Animation Pierre Jacques.

**Dimanche 16 nov.**

**Marsannay-la-Côte :** Marché de Noël à la Maison de Marsannay.

**21 nov. > 21 déc.**

**Talant :** Cycle Art Contemporain. Exposition Pascale Hedoin : du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Grenier de Talant.

**Samedi 22 et dimanche 23 nov.**

**Chenôve :** Concert de la Sainte-Cécile, samedi à 20h45 et dimanche à 15h au Complexe Louis Curial. **Ouges :** marché de Noël organisé par l'Ami Mali.

**Samedi 22 nov.**

**Longvic :** Concert de la Sainte-Cécile. Espace Jean-Bouhey. Entrée gratuite. **Saint-Apollinaire :** Projection du documentaire « Si petits » de Caroline Philibert suivie d'un débat avec l'auteur à 15h à la médiathèque.

**26 nov. > 12 déc.**

**Communauté d'agglomération :** exposition Joëlle Buhot « Trait d'Union ». Salle de la Coupole.

**Mercredi 26 nov.**

**Longvic :** Dans le cadre du festival Why Note : récital de l'Ecole Municipale de Musique de Longvic à 18h à l'Ecole Municipale de Musique.

**Vendredi 28 nov.**

**Saint-Apollinaire :** Fred Bobin, chanteur, à 20h30 à l'Espace Tabourot des Accords.

**Samedi 29 nov.**

**Neuilly-lès-Dijon :** Marché de Noël de 13h à 20h au Centre polyvalent de Neuilly.

**Dimanche 30 nov.**

**Sennecey-lès-Dijon :** Carrefour artisanal au Centre Polyvalent.

**1<sup>er</sup> > 31 déc.**

**Saint-Apollinaire :** Exposition « Balade en Décembre » des œuvres d'André Lorient à la Maison des Associations.

**2 > 27 déc.**

**Saint-Apollinaire :** Exposition « Architectures de papier » réalisée par Michel Pauty à la médiathèque.

**5 > 22 déc.**

**Chevigny-Saint-Sauveur :** Exposition de peintures de Roland Garnier aux heures d'ouverture de la mairie.

**Samedi 6 déc.**

**Quetigny :** Concert de l'ensemble Laostic à 20h salle Mendès-France (sur réservation à partir du 11 nov.).

**Mercredi 10 déc.**

**Fontaine-lès-Dijon :** Spectacle « Tombé sur un livre » de Gaf'Alu Productions, spectacle clownesque à 14h au Centre d'Animation Pierre Jacques.

**13 > 14 déc.**

**Plombières-lès-Dijon :** Exposition de peinture organisée par l'association « Indigo » à la Salle municipale.

**Vendredi 12 déc.**

**Quetigny :** « Belle Ville », ambiance cabaret parisien, chansons d'Alexis HK à 20h30 Salle Mendès France.

**Samedi 13 déc.**

**Plombières-lès-Dijon :** Concert de la chorale « La Cantilène » à 20h30 à l'église St Baudèle.

**Dimanche 14 déc.**

**Marsannay-la-Côte :** Concert de l'Harmonie « La Patriote » à la Maison de Marsannay.

**Samedi 20 déc.**

**Fontaine-lès-Dijon :** Concert « Duo Cordes et Ames » à 20h30 au Centre d'Animation Pierre Jacques.

**A partir du 20 déc.**

**Daix :** Illuminations dans le village.





*Un nouveau visage  
pour le quartier des Grésilles*

# Billardon le film

d'une démolition annoncée

*Depuis le 4 juillet dernier,  
la barre Billardon a  
disparu du paysage  
dijonnais. C'est un grand  
tournant dans l'histoire  
des Grésilles puisqu'il est  
ainsi prévu de regrouper  
les services publics sur les  
espaces libérés par la  
démolition, de créer et  
désenclaver d'autres  
services publics  
(bibliothèque municipale  
annexe, mur d'escalade,  
salle des fêtes), de  
renforcer la présence de  
commerces et d'aménager  
les espaces publics  
(placettes, promenade des  
Lochères, aire de jeux,  
place centrale).*

